La Chapelle des Marais

Infos pratiques

TARIFS COMMUNAUX 2025

Location des salles communales

Salle polyvalente (intérieur)

Salle polyvalente (extérieur)

Salle polyvalente (150 personnes assises et 299 personnes debout)						
Associations			**Particuliers**			
	Com-mune	**Hors Commune (1)**		**Commune**	**Hors Commune (1)**	**Cérémonies Funérailles**
Manifestation Sans recette	GRATUIT	341.00 €	Journée et réveillon	291.00 €	366.00€	
Manifestation <u>Avec recettes</u> : tarif unique	111.00 €		Demi-journée	170.00 €	244.00 €	106.00 €

Les particuliers et les associations hors commune ne pourront réserver les salles plus d'un mois avant le déroulement de la manifestation. **<u>Les activités commerciales ne sont pas autorisées.</u>** Toute location entraine le versement de trois chèques :
Montant de la location/caution : 300.00 €/caution ménage/réservation : 50 € (salle polyvalente + Les Berches)
3 gratuités de salles par an aux associations marais-chapelaines adhérentes à l'OMVA.

Espace Krafft (jusqu'à 50 personnes)					
Associations		**Particuliers**			
	Commune		**Commune**	**Hors commune(1)**	**Cérémonie Funérailles**
Manifestation SANS recette	GRATUIT	Journée et réveillon	131.00 €	206.00 €	
Manifestation AVEC recettes : tarif unique	99.00 €	Demi-journée	76.00 €	139.00 €	74.00 €

Toute location de salle entraîne le versement de trois chèques : location/ caution 100.00 € + 50.00 € ménage. **<u>Réservation 3 mois maximum à l'avance (Espace Krafft uniquement)</u>**

Location des salles communales

Salle des Berches - Camerun

Maison des Berches	Marais-Chapelains
La journée	182.00 €
1/2 journée	90.00 €
Vaisselle	20.00 €
Cérémonie (funérailles)	74.00 €
Installation (3 heures)	58.00 €

Salle PMI	Sollicitations professionnelles
5.00 €/heure	5.00 €/heure

Installations sportives	
Associations sportives de la commune pour les entraînements et compétitions	GRATUIT
Associations sportives extérieures à la commune : toutes les salles sportives (salles n°1 , 2, 3 et 4)	19.00 €/h
Installations extérieures ou de plein air	19.00 €/h

Salle des sports n° 4 (non chauffée)		
Associations		
	Commune	Hors Commune (1)
Manifestation SANS recette	GRATUIT	142.00 €
Manifestation AVEC recettes : tarif unique	69.00 €	

Location des terrains communaux

Terrains communaux	
Superficie supérieure à 1 000 m²	
Pré-marais (par hectare)	51.00 €
Marais (par hectare).....	36.00 €
Terre (par hectare)	80.00 €
Superficie inférieure ou égale à 1 000 m²	
Jardin (par m²)	0.€

Salle de spectacles KRAFFT

LOCATION	
Réunion / assemblée générale / congrès / séminaire	
- associations marais-chapelaines ..... - associations extérieures communes ..... - autres (entreprises / banques, collectivités)..... - syndicat de co-propriété communale.....	GRATUIT 311.00 € 510.00 € 68.00 €
Spectacles par les écoles / collèges / lycées	
Sur temps scolaires ou gala de fin d'année - écoles marais-chapelaines, collèges et lycées de la carte scolaire - écoles, collèges et lycées extérieurs	 GRATUIT (+ technicien) (2) (4) 236.00 € (+ technicien)
Manifestations sans recette	
- associations marais-chapelaines : ..... - associations extérieures commune	GRATUIT (+ technicien) (2) 311.00 € (+ technicien) (2)
Manifestations payantes avec recettes	
- associations marais-chapelaines ..... - associations extérieures commune	292.00 € (+ technicien)(3) 467.00€ (+ technicien)(3)
Répétitions.....	GRATUIT
SECURITE (4)	
Prestation SSIAP <u>obligatoire</u> en salle si présence de public.....	Aux frais réels
RESIDENCE	
Mise à disposition en échange d'une prestation culturelle	Gratuit

(2) après étude de la fiche technique (matériel son et lumière) qui sera transmise par le loueur lors de la réservation
(3) 1 séance gratuite pour 3 séances et plus
(4) Ecoles marais-chapelaines : 2 prestations SSIAP offertes par école de la commune et par année scolaire. Caution salle : 500 € - caution sonorisation : 500 € - caution ménage : 50 €

Location de matériel

Matériel communal	Associations et collectivités locales
Podium de 45 m² (dim. 7,50m x 6m) tarif par module de 2,25 m²	5.00 €
Armature de stand 3 x 3 m.....	6.00 €
Armature de stand 6 x 3 m.....	13.00 €
Stand complet (8 armatures + bâches)	24.00 €
Stand parapluie	6.00 €
Friteuse.....	12.00 €
Table 4 m (12 personnes).....	3.00 €
Table 2,20 m en pin (8 personnes).....	3.00 €
Banc 2,20 m en pin (les 2)	2.00 €
Banc 4 m (les 2)	2.00 €

Caution : 75 €
Gratuité du podium et du matériel pour les fêtes et kermesses des écoles marais-chapelaines
3 locations gratuites aux associations adhérentes à l'OMVA pour leurs évènements associatifs (au choix des dates)

Tarifs cimetière

Concession	15 ans	30 ans
Emplacement.....	208.00 €	404.00 €
Emplacement Enfant	106.00 €	/
Columbarium (2 urnes)	411.00 €	818.00 €
Case (3 urnes)	618.00 €	1 223.00 €
Cavurne (4 urnes)	826.00 €	1 631.00 €

Divers tarifs

Elagage : Intervention le long de terrains privés (le mètre linéaire)	Au prix facturé par le prestataire
Buse (remblais compris).....	Ø : inférieur ou égal à 300 : 100.00€/m linéaire Ø : inferieur ou égal à 500 : 132.00€/m «
Regard	272.00 €
Droit de place	
Forfait marché (mensuel) Forfait marché occasionnel Occasionnel hors marché	14.00 € 6.00 € 6.00 €
Photocopieur	
Public..... Association.....	0.15 € 0.05 €

<u>Ouverture de la mairie au public</u> :

Lundi et jeudi : De 9 h à 12 h
Mardi – mercredi : De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Vendredi : De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi : De 10 h à 12 h

Mairie de La Chapelle des Marais
16, rue de la Brière
www.lachapelledesmarais.fr —
contact@lachapelledesmarais.fr